

INVESTIGATIONS SUR L'INTERFÉRENCE INDUCTIVE, ANNÉES FISCALES 1935-39

| Nomenclature. | 1935. | 1936. | 1937. | 1938. | 1939. |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | nomb. | nomb. | nomb. | nomb. | nomb. |
| INVESTIGATIONS. | | | | | |
| Systèmes de distribution électr. et lignes de transm. | 8,050 | 9,278 | 8,979 | 8,259 | 6,939 |
| Appareils électriques ménagers et commerciaux . . . | 3,278 | 3,803 | 4,718 | 5,743 | 5,374 |
| Postes récepteurs et appareils radiophon. défectueux . . . | 1,541 | 1,832 | 1,845 | 2,026 | 1,952 |
| TOTAUX. | 12,869 | 14,913 | 15,542 | 16,628 | 14,265 |
| REMÈDES TENTÉS. | | | | | |
| Sources rapportées comme définitivement éliminées | 11,039 | 12,908 | 12,989 | 13,764 | 12,197 |
| Sources non encore rapportées éliminées. | 1,674 | 1,839 | 2,378 | 2,047 | 1,847 |
| Sources non éliminables économiquement. | 156 | 166 | 175 | 217 | 221 |

Section 2.—Opération des communications radiophoniques.**Sous-section 1.—Postes du Gouvernement fédéral.**

Des facilités de radiocommunications de plusieurs genres sont essentielles à la sécurité et à la précision de la navigation des navires et des avions. Afin de subvenir aux besoins de ce genre des navires canadiens et étrangers naviguant dans les eaux canadiennes et des avions volant en territoire canadien, le Ministère des Transports a établi des réseaux de postes de repérage, de radiophares marins, de postes d'orientation pour les avions, de radiotélégraphie et de radiotéléphonie.

Ministère des Transports, service maritime.—Quatre réseaux distincts de postes assurent un service de balisage radiophonique complet aux navires. Ces réseaux desservent les régions suivantes: les Grands Lacs; le golfe St-Laurent et le littoral de l'Atlantique; la baie et le détroit d'Hudson, et la région sub-arctique; et le littoral du Pacifique. Les trois premiers réseaux sont en communication les uns avec les autres. Il n'y a toutefois aucune communication radiophonique entre le réseau du littoral du Pacifique et ceux de l'Est du Canada et de la région sub-arctique, bien qu'au moyen d'un poste à ondes courtes situé à Ottawa le Ministère des Transports puisse se tenir en contact avec les réseaux de la côte du Pacifique et de la baie et du détroit d'Hudson.

Au cours de l'année fiscale 1938-39, les postes radiotélégraphiques des littoraux de l'Atlantique et du Pacifique, des Grands Lacs, de la baie et du détroit d'Hudson ont transmis ou reçu 419,912 messages ou 8,643,173 mots comparativement à 393,911 messages ou 8,101,848 mots en 1937-38. Le coût d'entretien de ces postes a été de \$530,017 en 1938-39 comparativement à \$503,025 l'année précédente.

4.—Genre de service assuré et régions desservies par les postes de radio maritimes du Ministère des Transports, au 31 mars 1939.

| Service assuré. | Régions desservies. | | | | Nom- bre. |
|-------------------|---------------------|---|---|---|--------------|
| | Grands Lacs. | Golfe St-Laurent et côte de l'Atlantique. | Baie et détroit d'Hudson, et région sub-arctique. | Côte du Pacifique. | |
| Radiotélégraphie. | Tobermory, Ont. | Clarke-City, Qué. Baie-Ellis, Anticosti Pointe-à-la-Renommée, Qué. ¹ Pointe-au-Père, Qué. ¹ Halifax, N.-E. Montréal, Qué. ¹ North-Sydney, N.-E. ¹ Pointe-Amour, Terre-Neuve. ¹ Québec, Qué. ¹ Shédiac, N.-B. | Coppermine, T. N.-O. | Bull-Harbour, C.B. Estevan, C.B. Vancouver, C.B. (VAB) Victoria, C.B. | 16 |

¹ Exploités sous contrat par la Cie Canadienne Marconi.